

Sécurité sur les routes
QUAND DES POLICIERS INDÉLICATS
SALISSENT L'IMAGE DU MINISTÈRE DE
LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION
CIVILE
ET SI LE MINISTRE YARK PROCÉDAIT
AUTREMENT ? P.2

Soudan:
LE PRÉSIDENT EL-
BÉCHIR DÉFIE À
NOUVEAU LA CPI P.7



Omar Al Bashair

N° 444 du 17 juin 2015 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Jean-Pierre Fabre

APRÈS LE DÉSAVEU DE LA COMMUNAUTÉ
INTERNATIONALE
FABRE Désormais face aux
CRITIQUES ACERBES DE SON
PROPRE PARTI
UNE AFFAIRE DE SOUS AU CENTRE
DES DISSENSIONS P.4

Jean-Pierre Fabre, le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et candidat de CAP2015, un regroupement de 5 partis politiques de l'opposition, à la dernière présidentielle au Togo, vit désormais sans doute, l'un des mauvais moments de sa vie, si ce n'est de son parcours politique. Désavoué par la communauté internationale dans ses tentatives de remettre en cause ...

Formation du gouvernement Klassou
AU-DELÀ DES SUPPUTATIONS ET
PRONOSTICS, CE QUE LES TOGOLAIS
ATTENDENT DE MIEUX P.2

Dans quelques heures le gouvernement Klassou pourrait être dévoilé si l'on s'en tient aux informations de sources généralement bien informées. Les togolais attendent beaucoup de ce gouvernement et c'est pourquoi, depuis la nomination de Sélom Komi Klassou le 5 juin dernier, les supputations ne manquent pas au sein de l'opinion publique togolaise et particulièrement dans les médias. Gouvernement de technocrates, gouvernement purement UNIR, etc . Et ce ne ...

Santé/Prévention P.4

DÉBUT DANS LES CINQ RÉGIONS DU PAYS D'UNE
CAMPAGNE DE TRAITEMENT DE MASSE DES MTN

Interview de Robert Dussey, chef de
la diplomatie togolaise
« La lutte contre le
terrorisme est notre
priorité » P.3



Robert Dussey, Chef de la diplomatie togolaise

Sécurité sur les routes

QUAND DES POLICIERS INDÉLICATS SALISSENT L'IMAGE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE ET SI LE MINISTRE YARK PROCÉDAIT AUTREMENT ?

La semaine dernière, certains conducteurs d'engins à deux roues ont manifesté pour désapprouver la manière dont ils sont traités par les agents de la police et de la gendarmerie chargés de la sécurité routière. Ces agents qui ont pour mission de procéder sur nos routes à la vérification du port effectif des casques par les conducteurs d'engin à deux roues et du port des ceintures par les conducteurs de voiture, se permettent d'arnaquer certains parmi ceux interpellés en leur faisant payer une somme de 5000 fcfa, alors que sur le reçu qui leur est délivré, il est bien mentionné 2000fcfa. Une attitude dénoncée par les conducteurs qui ont réagi en prenant d'assaut certaines rues de Lomé la semaine dernière. Très vite le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a pris les dispositions pour que la situation redevienne à la

normale en demandant à ceux dont les engins sont arrêtés d'aller les récupérer sans paiement. Du côté de certains responsables de la police, on explique que les choses ne sont telle que présentées par les contrevenants. « Il y a certains lorsqu'on les arrête, ils refusent de s'exécuter et enlèvent leur clé et partent. Nous nous chargeons de louer un véhicule pour transporter ses engins jusqu'à la fourrière. Et là, lorsque ces personnes viennent chercher leur engin, il paie le coût du transport en plus des frais de contravention avant de prendre leur engin, c'est se qui se passe », a laissé entendre un responsable de la police.

Mais la semaine dernière, un conducteur s'était présenté avec un reçu délivré par le service de police en charge des contrôles sur les routes, sur Kanal FM, lequel reçu est bien estampé d'un caché dudit service avec 2000fcfa d'amende, mais qui dit avoir



Le Ministre Yark

versé 5000 fcfa. D'autres témoignages ont relevé les mêmes cas.

Certes, le gouvernement, par l'entremise du ministère de la sécurité et de la protection civile, veut protéger les populations contre les accidents mortels, d'où une telle mesure salutaire. Mais l'attitude des policiers indéliques sapent cet effort.

Ainsi, au lieu de demander à ceux dont les engins ont été confisqués pour cause de contravention d'aller les

retirer sans paiement, le ministre aurait plutôt mieux fait en prenant les dispositions pour retrouver ces policiers indéliques et les sanctionner, tout en laissant la mesure se poursuivre, car, s'il y a des policiers indéliques qui profitent pour arnaquer, il y a aussi des citoyens qui s'entêtent à continuer par mettre la vie de leur concitoyens en danger en refusant de soumettre à la loi.

Par ailleurs, il s'avère

nécessaire que la sensibilisation continue au niveau de la population, mais aussi au niveau des policiers chargés de cette sécurité sur nos routes. La plupart du temps, il y en a parmi les policiers qui abusent de leurs prérogatives. Imaginez un policier de la FIP qui se permet d'arrêter un chauffeur ou un conducteur de moto et lui demande ses pièces et son permis de conduire. Est-ce le rôle d'un agent de la FIP ? D'autres policiers zélés se permettent d'arrêter les chauffeurs, tout simplement parce que la roue de sa voiture se trouverait sur une ligne de démarcation sur la route. Plusieurs exemples sont légion et témoignent du zèle de certains policiers qui salissent l'image et la réputation de toute la police et remettent en cause des initiatives salutaires prises par le ministère.

Ounatchin

Alilou Sam-Dja Cissé président de la CNDH

« C'est une évidence. Les droits de l'homme ont beaucoup évolué au Togo tant au plan normatif qu'au plan de leur jouissance effective »

Le Togo a été le premier pays africain à se doter, dès 1987, d'une Commission nationale des droits de l'homme ; une idée soutenue alors par le président Gnassingbé Eyadema, décédé en 2005.

L'institution est dirigée depuis 3 ans par Alilou Sam-Dja Cissé qui dresse un bilan positif de son action et souligne les avancées réelles accomplies par le Togo en matière de respect des droits de l'homme et des libertés démocratiques.

Republicoftogo.com : La CNDH a-t-elle contribué à améliorer les droits fondamentaux au Togo ?

Alilou Sam-Dja Cissé : C'est une évidence. Les droits de l'homme ont beaucoup évolué au Togo tant au plan normatif qu'au plan de leur jouissance effective. En effet, depuis la signature des 22 engagements en 2004 par le gouvernement, la CNDH a noté des avancées notables dans l'adoption d'instruments juridiques de promotion et de protection des droits de l'homme.

On peut citer notamment la loi de ratification du protocole facultatif à

la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; la Convention relative aux droits des personnes handicapées ; la loi portant abolition de la peine de mort ; la loi portant code de l'enfant etc.

La Commission note que l'harmonisation des textes et la révision du Code Pénal et du Code de procédure pénale, qui devrait être réalisée dans le cadre du programme de modernisation de la justice, est en bonne voie.

Les libertés fondamentales sont garanties : liberté de la presse, droit d'expression, liberté d'association de réunion et de manifestations publiques. Il faut également mentionner le droit à la santé, au travail ou à l'éducation.

Republicoftogo.com : Avec les récentes élections présidentielles peut-on dire que le Togo a consolidé ses acquis démocratiques ?

Alilou Sam-Dja Cissé : Sous l'angle des droits de l'homme, il est possible d'affirmer sans risque de se tromper que le scrutin présidentiel du 25



Alilou Sam-Dja Cissé

avril est le meilleur jamais organisé depuis les années 1990. Ce scrutin s'est déroulé dans le calme, la sérénité et la liberté. Les diverses missions d'observation électorale et la communauté internationale ont décerné un satisfecit au Togo, et c'est à raison. A travers cette élection, le Togo vient de consolider ses acquis démocratiques.

Je dois souligner que les élections législatives de 2013 et la présidentielle de 2015 ont consacré un grand pas en avant dans le processus d'ancrage de la culture des droits de l'homme au Togo. Le peuple togolais fait preuve de maturité.

Republicoftogo.com : Certains craignent que la fermeture du bureau togolais du Haut Commissariat des Nations Unies au Droits de l'Homme (HCDH) constitue une menace pour les libertés

Alilou Sam-Dja Cissé : Le HCDH, sur la base d'un accord passé entre les Nations Unies et le Gouvernement, avait un mandat précis à exercer dans le temps. Si les deux parties jugent aujourd'hui que la mission confiée au HCDH-Togo est terminée, c'est au vue des progrès enregistrés dans l'évolution de la situation des droits de l'homme.

Il n'existe donc pas de réels motifs d'inquiétude à ce sujet.

Source : Republicoftogo.com

Formation du gouvernement Klassou AU-DELÀ DES SUPPUTATIONS ET PRONOSTICS, CE QUE LES TOGOLAIS ATTENDENT DE MIEUX

Dans quelques heures le gouvernement Klassou pourrait être dévoilé si l'on s'en tient aux informations de sources généralement bien informées. Les togolais attendent beaucoup de ce gouvernement et c'est pourquoi, depuis la nomination de Sélom Komi Klassou le 5 juin dernier, les supputations ne manquent pas au sein de l'opinion publique togolaise et particulièrement dans les médias. Gouvernement de technocrates, gouvernement purement UNIR, etc Et ce ne sont pas des pronostics qui manquent sur les possibles entrants et les probables sortants.

Mais au-delà de tous pronostics et supputations, une seule question. Qu'est ce qui est attendu de ce gouvernement par les togolais ?

Gouvernement de



Le Premier Ministre KOMI SELOM KLASSOU

technocrates ou gouvernement UNIR, tel devrait sortir et tel entrer, tout ça n'est pas le problème. Ce qui compte aujourd'hui pour les

togolais, c'est le résultat. Les ministres qui pourront porter les problèmes des togolais hauts et leur trouver des solutions, les ministres qui, de part leurs

initiatives vont contribuer à aider le gouvernement et particulièrement le chef de l'Etat à prendre de bonnes décisions et aux bons moments, voilà ce que les

togolais attendent.

Autrement, seul le résultat et rien que le résultat compte.

On peut ramasser les plus doués des technocrates dans un pays, leur confier tous les portefeuilles ministériels du gouvernement et ne récolter les résultats escomptés.

Voilà pourquoi, les togolais doivent plutôt attendre pour juger l'équipe Klassou aux actes et ceci quelque soit celui qui sera pris comme ministre.

L'on espère que le chef de l'Etat lui-même continuera par veiller aux grains, comme ce fut le cas avec les gouvernements passés, pour qu'aucune erreur ne soit tolérée et que ce soit l'intérêt du peuple qui soit mis au devant de toute autre considération.

LM

Interview de Robert Dussey, chef de la diplomatie togolaise « La lutte contre le terrorisme est notre priorité »

Le sommet de l'Union africaine s'est achevé lundi à Johannesburg. Le Togo était représenté par son ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey.

La réunion s'est achevée au moment même où le Tchad était la cible de deux attentats au lourd bilan. Les participants ont longuement parlé sécurité et lutte contre le terrorisme.

Le Togo était à la manœuvre pour promouvoir la conférence qu'il organisera au mois de novembre prochain à Lomé en coopération avec l'UA sur la sécurité maritime et du développement. Les côtes du Golfe de Guinée sont infestées de trafiquants qui alimentent les filières terroristes.

Le sommet a également porté sur l'autonomisation des femmes, thème officiel de la rencontre.

Robert Dussey revient sur les points saillants de la rencontre.

Republicoftogo.com : Quel bilan faites-vous de ce 25e sommet ?

Robert Dussey : Nous avons bien sûr parlé de l'autonomisation des femmes, thème officiel de la conférence. Le Togo a d'ailleurs reçu un prix pour les efforts accomplis dans ce domaine.

Nous avons également évoqué les crises qui secouent plusieurs pays

africains. Vous le savez, l'UA a décidé le déploiement au Burundi d'observateurs des droits de l'Homme et d'experts militaires, et appelé le pouvoir burundais à reprendre le dialogue sur le calendrier des élections.

Il a aussi été question de renforcer la lutte contre le terrorisme. Les attentats survenus hier à N'Djamena sont là pour nous rappeler que la menace est partout.

Sur ce thème de la sécurité, la délégation togolaise a sensibilisé les participants sur la piraterie maritime. Notre pays organise en coopération avec l'Union africaine, un sommet en novembre prochain à Lomé. Nous avons mené une action de mobilisation. La piraterie et de façon plus générale l'insécurité maritime alimente le terrorisme et la criminalité.

Republicoftogo.com : La conférence de Lomé doit, si possible, parvenir à l'adoption d'une charte à la fois feuille de route et cadre juridique permettant de lutter efficacement contre ce fléau. Avez-vous recueilli l'adhésion des pays membres de l'UA ?

Robert Dussey : Je peux vous dire que 2/3 des Etats membres de l'Union africaine soutiennent ce projet.



Robert Dussey, Chef de la diplomatie togolaise

Republicoftogo.com : La présidente de l'UA a annoncé le lancement d'une Journée de la décennie africaine des mers et des océans.

Robert Dussey : C'est une excellente idée. D'ailleurs le Togo a été approché par la Commission de l'UA pour lancer officiellement cet événement le 25 juillet prochain à

Lomé. Il faut protéger nos océans pour assurer notre développement. Choisir le Togo pour cette première Journée est logique car le sommet que nous organisons en novembre consacra un certain nombre de débats aux problèmes de pollution marine et de pêche illicite.

Source : republicoftogo.com

Politique togolaise

APRÈS LE DÉSAVEU DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE, FABRE DÉSORMAIS FACE AUX CRITIQUES ACERBES DE SON PROPRE PARTI

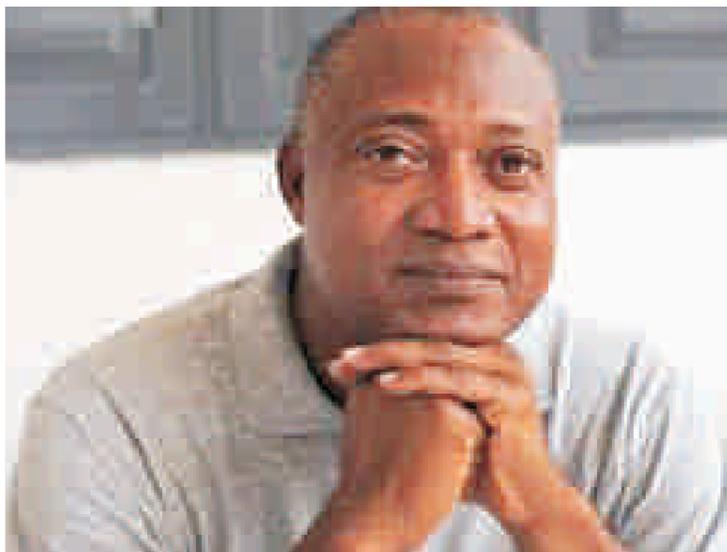
UNE AFFAIRE DE SOUS AU CENTRE DES DISSENSIONS

Jean-Pierre Fabre, le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et candidat de CAP2015, un regroupement de 5 partis politiques de l'opposition, à la dernière présidentielle au Togo, vit désormais sans doute, l'un des mauvais moments de sa vie, si ce n'est de son parcours politique.

Désavoué par la communauté internationale dans ses tentatives de remettre en cause le bon déroulement et la transparence de l'élection présidentielle du 25 avril 2015, le président national de l'ANC est actuellement confronté à des critiques acerbes émanant de son propre parti. Des personnes et non des moindres, que des sources disent être de la direction du parti, sont actuellement opposées à la stratégie de Jean-Pierre Fabre qui met le parti dans une position inconfortable, non seulement vis-à-vis des militants et sympathisants, mais aussi de la communauté internationale. Après la proclamation des résultats et leur confirmation par la Cour Constitutionnelle, Fabre qui a refusé de déposer un recours contre ce qu'il appelle des irrégularités graves et dont lui et ses proches sont les seuls à

détenir le degré de gravité, avait estimé qu'il était le gagnant du scrutin. Il s'est même autoproclamé vainqueur en proclamant ses propres résultats, après avoir décidé de gré d'annuler les résultats de 16 CELI (Commission Electorale Locale Indépendante), CELI dont les résultats sont plutôt favorables à son principal challenger. Une démarche mal perçue par la communauté internationale qui a vite compris le jeu de Fabre. Or, le dispositif mis en place par la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) avec le concours du gouvernement qui a cédé à toutes les réclamations de l'opposition, dans le but de garantir la transparence du scrutin, était tel qu'aucun doute ne pouvait subsister quand à la fiabilité des résultats sortis des urnes.

En plus, l'organisation de l'élection étant inclusive, chaque candidat avait ses représentants à tous les niveaux du processus ; CENI, CELI, Bureaux de Vote etc...sur toute l'étendue du territoire national. Ce qui a permis aux différents états major d'avoir les résultats dans la même nuit du 25 avril. Ce dispositif a été apprécié et salué par la communauté internationale et tous les observateurs



Jean-Pierre Fabre

nationaux (CNSC) et internationaux (Francophonie, l'UA, CEDEAO, UEMOA, Institut Gorée). De même la transparence et la sincérité des résultats ont été confirmées par toutes ces institutions citées. Mais c'est en dépit de tout ceci, que Fabre persiste dans son entêtement de réclamation sans pour autant apporter la preuve de ce qu'il allègue et ce jusqu'à ce jour. Ce qui lui a coûté le désaveu de la communauté internationale, qui lui a remis à sa place lorsqu'il s'est adressée à elle pour lui demander de revenir faire le recomptage des voix. Les messages de félicitations adressés au président élu

Faure Gnassingbé par cette communauté internationale est la preuve même de ce désaveu cinglant affligé à Fabre et ses amis.

Aujourd'hui, ce sont des critiques qui fusent de son parti, et qui l'accusent de mauvaise stratégie. De sources proches de l'ANC indiquent que plusieurs ténors du parti ne sont pas d'accord sur la ligne qu'emprunte Fabre et les autres partis de CAP2015. On parle désormais de 2 camps qui s'opposent au sein du parti. Les vieux comme certains militants aiment les appeler, auxquels se sont joints Isabelle Améganvi et Patrick Lawson qui sont d'un côté et qui

aujourd'hui reprochent à Fabre son entêtement à persister dans une revendication stérile, sans preuves et qui nuit au parti.

Par ailleurs, d'autres sources évoquent également des tensions nées au sujet du partage de certains sous, qu'on dit provenir de la diaspora et que Fabre s'est lui seul accaparé. Il se dit également que le président de la l'ANC s'est énormément enrichi sous le dos des autres ténors et du parti en allant prendre des mallettes d'argent, qu'il dissimule pour lui seul, auprès d'un chef d'Etat de la sous région. Ceux qui avancent ces allégations prennent comme preuve, le silence d'Isabelle Améganvi et de Patrick Lawson depuis quelques temps. La dernière sortie de l'honorable Do Bruce, dans laquelle il s'est prononcé sur la nomination de Sélom Klassou à la primature et dont il estimait qu'il pouvait être à la hauteur des attentes, en est un autre signe fort qui atteste que le parti est bien miné par des dissensions.

En tout état de cause, Fabre est pris aujourd'hui dans un engrenage sans précédent et l'avenir du parti est quelque peu compromis si le tir n'est pas rectifié au plus tôt.

LM

Santé/Prévention

DÉBUT DANS LES CINQ RÉGIONS DU PAYS D'UNE CAMPAGNE DE TRAITEMENT DE MASSE DES MTN

Du 15 juin au 14 juillet, se déroulera dans les cinq régions du pays à l'exception de Lomé-commune, le traitement de masse contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN). L'information a été portée à la connaissance de la presse le lundi 15 juin 2015 par le ministère de la santé. Objectif de cette campagne, renforcer l'adhésion des populations aux interventions du traitement de masse. La rencontre a permis de partager avec les participants (les acteurs, les médias et les organisations de la société civile) les informations sur le traitement de masse 2015 et discuter avec eux des différentes interventions du traitement de masse.

Le but poursuivi, c'est d'amener les communautés à adhérer aux interventions du traitement de masse.

Les maladies tropicales négligées sont des infections rencontrées dans les régions au climat tropical ou subtropical. Ces infections touchent principalement les populations les plus pauvres vivant dans des régions rurales reculées, dans des bidonvilles ou dans des régions de conflits. Elles sont favorisées par l'absence d'eau salubre, les mauvaises conditions de logement et le manque de moyens d'assainissement. Et à en croire, les autorités sanitaires, les enfants sont les cibles les plus vulnérables.

« On les appelle des maladies tropicales négligées parce que ce sont des maladies qui sont déjà anciennes et qui persistent à travers le temps », a indiqué Dr Lucie Imboua, représentante résidente de l'OMS au Togo, pour qui, il faut un renversement du système pour que ces MTN puissent disparaître. Pour le faire, a-t-elle soutenu, il faut des ressources, il faut des hommes, mais également des systèmes de santé qui puissent soutenir toutes les interventions de traitement des maladies.

Le secrétaire au ministère de la santé, Prof Napo-Koura, a pour sa part appelé la population à une

mobilisation tout au long du traitement pour qu'à la fin, une large proportion de la population puisse être touchée.

Les maladies concernées par ce traitement de masse sont au nombre de trois. Il s'agit des parasitoses Intestinales/Geohelminthiases, de l'Orchocercose et des schistosomiases. Pour ce traitement de masse, il y aura l'administration de l'albendazole, l'ivermectine et le praziquantel ainsi que la sensibilisation sur le lavage des mains et l'utilisation de l'eau potable.

Charles D.

Lu sur le net !

Amour et vie de couple **Les 10 ennemis du couple**

Pour que votre couple marche, inutile de chercher des recettes miracles. En revanche, vous pouvez éviter certains pièges qui risquent à la longue d'affaiblir les liens qui vous unissent. Petit guide des mauvaises habitudes à fuir absolument !

Portrait robot de quelques-uns des ennemis du couple...

La télévision

La télévision est un tue-l'amour, il n'y a aucun doute là-dessus ! A proscrire : le dîner devant le 20 heures. Prendre son repas tous les soirs avec PPDA entre-vous, ne facilite pas la complicité... Et puis, à force de regarder le film puis d'aller vous coucher, vous ne prenez même plus le temps de vous parler et de vous préoccuper de l'autre. Une seule solution : jeter cet ennemi de la vie amoureuse ! Moins radical, vous pouvez convenir de l'éteindre 4 soirs par semaine.

Les pantoufles

Conséquence ou non de la présence de la télé, vous ne sortez plus ! Et ce petit resto que vous aimiez tant, aurait-il fermé ses portes ? Et les soirées ciné qui se prolongeaient en débats passionnés ? Maintenant, vous ne sortez qu'une fois par mois, et encore uniquement pour aller chez des amis ou éventuellement recevoir. Fini les sorties en couple et les soirées en amoureux ! Il faut retrouver cette magie des escapades complices ! Puisque-vous venez de jeter votre télé, profitez de l'argent économisé sur la redevance !

Les heures sup'

Arrêtez de rentrer tard du boulot ! Non seulement vous n'avez plus de temps pour vous, mais en plus vous êtes fatigué et irascible, ce qui n'est pas franchement une sinécure pour votre partenaire ! Pour peu que le travail ait complètement envahi votre vie, cela devient vite votre seul sujet de conversation... Stop ! Commencez par passer aux 35 heures (et pas une de plus) ! Essayez de rentrer suffisamment tôt pour avoir un peu de temps avant le dîner... Sans en profiter pour vous affaler devant la télé ! Et surtout, oubliez le travail de temps en temps, pour accorder plus d'attention à l'autre.

La porte des WC

Ce n'est pas parce qu'on est en couple et qu'on se connaît depuis des années qu'il faut se laisser aller ! Arrêtez de vous balader en jogging, les cheveux en bataille... et de laisser traîner vos affaires dans toute la maison prenez soin de vous ! Certes, votre conjoint(e) vous aime tel que vous êtes, mais pourquoi ne pas faire des efforts pour vous montrer sous votre meilleur jour ? Vous lui montrez ainsi que vous attachez de l'importance à sa présence et à l'impression que vous lui laissez !

L'inattention

Un des autres grands ennemis du couple, c'est le manque d'attention. Et il ne s'agit pas ici d'offrir des fleurs ou des petits cadeaux, mais simplement de le (la) regarder. De remarquer quand il (elle) a été chez le coiffeur ou a acheté une nouvelle veste. Surtout n'hésitez pas à lui dire quand vous le(la) trouvez élégant(e) ou qu'il (elle) vous impressionne par ses remarques pertinentes. Car les compliments sont toujours agréables... Mais uniquement s'ils sont pensés !

La jalousie excessive

(A suivre)

Insolite

CUBA : UN AVEUGLE AMÉRICAIN TENTE DE RALLIER LA FLORIDE EN KAYAK

Peter Crowley, un Américain aveugle de 57 ans, est parti jeudi de la Havane à bord d'un Kayak pour tenter à nouveau de parcourir les 150 km séparant Cuba de la Floride, après une première tentative avortée l'an passé. « Nous lui avons dit au revoir vers 10 h15 (14 h 15 GMT) (...) il paraissait content et plein d'enthousiasme », a annoncé à l'AFP Jose Miguel Escrich, directeur du Centre nautique internationale Hemingway, d'où sont partis M. Crowley et ses accompagnateurs. A bord d'un Kayak vert, le rameur est accompagné de son fils, Peter, qui le suit dans une

embarcation similaire, et d'un bateau d'assistance manœuvré par sa fille et le petit ami de celle-ci. « Il compte parcourir ces 90 milles (150 km) en 20 à 24 heures, puisque les conditions météorologiques sont favorables, avec des vents de Sud-Est », a précisé M. Escrich.

Dans des déclarations à la presse cubaine mercredi dernier Crowley avait indiqué avoir l'espoir que son geste contribuerait symboliquement au rapprochement entre Cuba et les États-Unis, et à inspirer les personnes handicapées.

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Association des Pompiers-volontaires (ASPV) est une structure nationale qui vise à prêter mains fortes aux sapeurs-pompiers professionnels, à former et à renforcer la capacité des jeunes togolais sur le secourisme.

L'A.S.P.V. en relation avec le corps des sapeurs-pompiers du Togo mettent en œuvre un programme de formation des jeunes togolais sur le secourisme. Cette formation sera sanctionnée par une attestation et les bénéficiaires seront déployés dans la ville de Lomé et de ses environs afin d'apporter leurs savoir-faire aux personnes vulnérables.

Le nombre de places étant limité, seuls les premiers venus seront retenus.

Condition à Remplir

- Etre âgé de 22 ans au moins et 40 ans au plus à la date du 1er Juillet 2015.
- Avoir une bonne moralité.
- Avoir l'amour pour son prochain.
- Pièces à fournir
- Une copie légalisée d'acte de naissance
- Une copie légalisée de la carte d'identité nationale
- Une copie légalisée de diplôme du BEPC ou toute pièce en tenant lieu
- Casier judiciaire

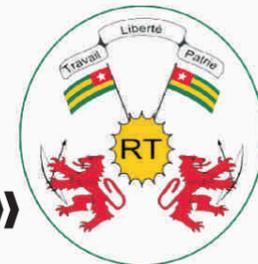
NB : les dossiers de candidatures seront déposés au siège de ladite Association dans le **quartier Anomé en face du Collège Eléphanteaux** ou téléphoné au

Tél : 22 36 01 95 / 90 01 87 26

E-mail : togopompiers@yahoo.fr

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE DE PRESSE – Vendredi 12 Juin 2015 « Le Togo s'engage dans les Négociations Internationales sur les changements climatiques »



Dans le cadre des négociations internationales sur les changements climatiques, ayant pour objectif de limiter la hausse des températures moyennes à 2°C maximum, chaque Partie signataire de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) doit apporter sa Contribution Prévues Déterminée au Niveau National (CPDN) en tant que contribution volontaire pour le prochain accord devant être signé à Paris en décembre 2015, lors de la 21ème Conférence des Parties (CdP21 / COP21).

Dans ce contexte et en vue de la participation du Togo à ce futur accord sur le nouveau régime climatique, le ministère de l'environnement et des ressources forestières bénéficie d'un appui du Gouvernement français au travers de la « Facilité de soutien à l'élaboration des contributions nationales CPDN » pilotée par Expertise France. Le consortium SOFRECO – ENERGIES 2050 - FCG International - FCG ANZDECa été retenu pour accompagner l'équipe nationale en charge de l'élaboration du CPDN.

Organisation de l'Atelier de lancement et de concertation technique du processus de préparation des CPDN du Togo les 17, 18 et 19 juin 2015

Pour renforcer le cadre national de réflexion des différents acteurs et pour adopter collectivement des programmes et des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en vue de leur mise en œuvre, le ministère de l'environnement et des ressources forestières organise un atelier de lancement du processus d'élaboration des dites contributions, qui se tiendra **du mercredi 17 au vendredi 19 juin 2015 dans la salle de conférence du ministère de l'environnement et des ressources forestières à partir de 08h00.**

Pourquoi le Togo s'est-il engagé dans cette démarche ?

Pour témoigner de sa volonté à prendre part à la lutte engagée au niveau international contre le phénomène des changements climatiques et à contribuer aux efforts mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), le Togo s'est engagé dans le processus de préparation de ses contributions prévues déterminées. Il s'agit également de prendre en compte les besoins et les impératifs de développement du Togo et de s'engager sur une trajectoire de développement sobre en carbone tout en répondant aux réalités nationales.

L'élaboration des CPDN représente pour le pays une opportunité de mettre en place une stratégie d'intégration des aspects climatiques dans sa politique nationale au-delà des initiatives déjà en place, qui lui permettra de mieux s'adapter aux effets déjà observables des changements climatiques et de poursuivre son développement sur des bases plus solides et durables. Cela lui permettra également de mettre en avant les besoins en accompagnement financiers et technologiques.

Quelles démarches ?

Le gouvernement du Togo a conscience que les secteurs de l'énergie, de l'eau, de l'agriculture, de la santé et la gestion du littoral font partie des secteurs les plus vulnérables au changement climatique. Le Togo connaît déjà une augmentation importante de l'occurrence des inondations et des périodes de sécheresse ainsi que de l'érosion côtière.

En réponse à ces problématiques, le Togo a publié un programme national d'adaptation (PANA) qui identifie plusieurs options prioritaires d'adaptation, dont la retenue des eaux de surface par des barrages polyvalents, le développement des systèmes d'irrigation, l'amélioration de l'information agro-météorologique, l'utilisation de nouvelles techniques de culture, les systèmes d'alerte précoce pour les inondations, la prévention des maladies et la protection du littoral.

La Seconde Communication nationale élaborée en 2010, décrit les politiques et mesures d'atténuation des GES du Togo dans trois secteurs prioritaires : Energie, Agriculture et Utilisations des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie, ainsi que les mesures visant à améliorer l'intégration des aspects changement climatique dans les politiques nationales et les besoins en matière de transfert de technologies, appui technique et financier.

Prochaines étapes

L'élaboration de la CPDN constitue la prochaine étape du programme national de lutte contre les changements climatiques. Pour ce faire, le gouvernement togolais, à travers le ministère de l'environnement et des ressources forestières, a bénéficié d'un appui technique dans le cadre du programme de coopération dénommé « Facilité de soutien à l'élaboration des contributions nationales (CPDN) », financé par le gouvernement français et mis en œuvre par Expertise France, qui vise à accompagner dans la préparation de leurs contributions nationales une vingtaine de pays faisant partie des PMA (Pays les Moins Avancés) ou des Petits Etats Insulaires.

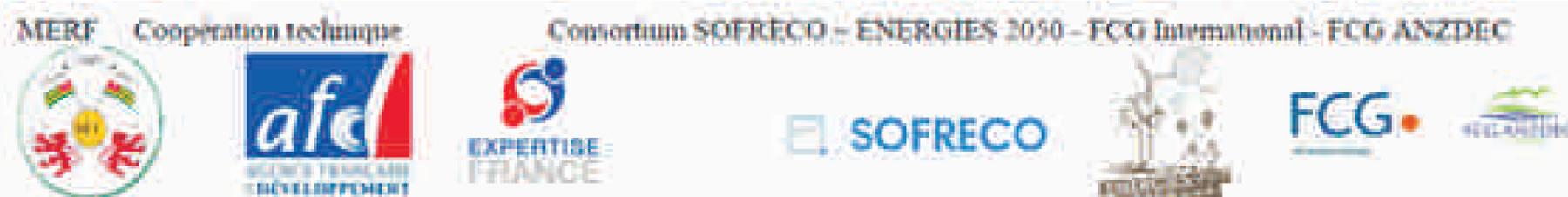
L'atelier de lancement du processus qui se déroulera les 17, 18 et 19 juin dans la salle de conférence du ministère de l'environnement et des ressources forestières est une étape importante dans la mise en œuvre de ce processus.

Contacts :

M. Stéphane POUFFARY, Chef de la mission d'appui à l'élaboration du CPDN Togo - stephane.pouffary@energies2050.org - Téléphone (+228) 99 83 99 46 & (+33) 06 80 31 91 89 &

M. Jules Komla AZANKPO, Point focal national de la CCNUCC - julesazakpo@yahoo.fr & julesazakpo7@gmail.com - Tél : (+228) 90 91 96 77

M. Gilles Agbémégnan Mawouéna BOCCO, Expert national mission d'appui à l'élaboration du CPDN - Togo - gillesbocco@yahoo.fr - Téléphone (+228) 90 08 65 68



Soudan: LE PRÉSIDENT EL-BÉCHIR DÉFIE À NOUVEAU LA CPI

Le président soudanais Omar el-Béchr, recherché pour génocide par la Cour pénale internationale (CPI), a quitté ce lundi 15 juin l'Afrique du Sud, faisant ainsi fi de la justice sud-africaine qui lui avait interdit de quitter le pays dans l'attente d'une décision de justice. Il y a quelques années encore, l'Afrique du Sud était l'un des rares poids lourds africains à crier haut et fort vouloir respecter ses engagements envers la CPI. Ce n'est plus le cas.

Le président Omar el-Béchr est arrivé à Khartoum ce lundi soir. Certains n'hésitent pas à dire qu'il a fui l'Afrique du Sud. C'est aussi ce que doit penser le tribunal de Pretoria qui lui avait interdit dimanche de quitter le territoire tant que la justice sud-africaine n'avait pas statué sur son cas. Le président soudanais a donc enfreint une décision de justice.

Du côté des autorités soudanaises, on pense bien évidemment l'inverse. Le ministre des Affaires étrangères du Soudan affirmait samedi sur RFI que cette action en justice était une affaire interne à l'Afrique du Sud et il ajoutait qu'elle ne concernait pas le Soudan car des assurances lui avaient été données par Pretoria en termes de respect de l'immunité du président soudanais.

Eventuelle complicité de

l'Afrique du Sud

Ce départ pose la question de la complicité de l'Afrique du Sud. N'avait-elle pas le devoir d'arrêter Omar el-Béchr ? Pour la CPI, il n'y a aucune ambiguïté. Pretoria devait respecter ses engagements envers la CPI et procéder à l'arrestation du président soudanais. La Cour l'avait d'ailleurs rappelé fin mai. Ce week-end encore, la chambre préliminaire de la CPI a rendu une décision de justice clarifiant les obligations de l'Afrique du Sud.

Les diplomates sud-africains sont allés à la CPI, en préparation de ce sommet, pour expliquer leur position, mais la CPI est restée ferme. Pour elle, les arguments avancés par Pretoria, à savoir le concept « d'obligation concurrente », c'est-à-dire l'organisation d'un sommet de l'Union africaine (UA), sont des arguments qui ne tiennent pas. De même, la notion d'immunité d'un président en exercice que l'Union africaine a érigée en principe depuis plusieurs années, ne tient pas davantage. L'UA considère que la CPI ne peut pas poursuivre des présidents en exercice, car ils sont, selon elle, censés jouir d'une immunité.

L'Afrique du Sud n'a pas toujours eu cette position. En 2009, Pretoria annonçait publiquement qu'elle n'adhérait pas aux décisions de



Omar Al Bashair

l'UA visant à protéger Omar el-Béchr avec le principe de l'immunité. Pretoria affirmait même que si le numéro un soudanais venait en Afrique du Sud, il serait arrêté.

Quels risques pour le président sud-africain ?

En n'arrétant pas Omar el-Béchr, hormis des remontrances, le président sud-africain Jacob Zuma ne risque pas grand chose. La CPI n'a pas les moyens de forcer un Etat à respecter sa parole, mais peut faire constater un refus de coopérer.

En revanche, sur le plan interne, le président Zuma vient de s'exposer à la vindicte de la société civile et des ONG de défense des droits de l'homme. Il va devoir s'expliquer. D'autant que la justice sud-africaine a affirmé ce lundi après-midi que l'Afrique du Sud avait agi

en contradiction avec sa propre Constitution en n'arrétant pas le numéro un soudanais.

Un nouveau pied de nez à la CPI

L'Afrique est-elle en train de tourner le dos à la CPI ? Depuis 2009, date du premier mandat d'arrêt émis par la CPI contre Omar el-Béchr, l'Union africaine est montée au créneau pour empêcher l'arrestation du président soudanais. Celui-ci a pu bénéficier de prises de positions très fermes de l'UA et de certains de ses dirigeants qui estiment, comme l'Ougandais Museveni, que les Etats africains devraient quitter la CPI car elle serait, à ses yeux, un outil pour viser l'Afrique. Une théorie du complot mise aussi en avant par le Kenyan Uhuru Kenyatta.

Changement aussi de la position sud-africaine. Durant des années et sous la présidence Zuma, on estimait que le pays devait remplir ses obligations envers la CPI. Ce n'est plus le cas depuis que l'ANC, parti de Jacob Zuma, estime que la CPI n'est plus une organisation utile. Ce nouvel épisode Omar el-Béchr a donc éloigné un peu plus l'Afrique du Sud et la CPI. C'est une mauvaise nouvelle pour la Cour qui compte de moins en moins de supporters sur le continent.

par Olivier Rogez, rfi

La justice égyptienne confirme la peine de mort pour Mohamed Morsi L'ANCIEN PRÉSIDENT ÉGYPTIEN MOHAMED MORSI A ÉTÉ CONDAMNÉ À LA PEINE DE MORT DANS DEUX PROCÈS POUR "ÉVASION" ET "INCITATION À LA VIOLENCE". IL ÉCOPE DE LA PRISON À VIE POUR "ESPIONNAGE"

L'ex-président égyptien Mohamed Morsi écope de la peine de mort dans deux des cinq procès qui sont intentés contre lui.

Deux fois condamné à la peine de mort. Un tribunal égyptien a confirmé ce mardi la sentence qu'il avait infligée il y a un mois à l'ex-président islamiste Mohamed Morsi, destitué en 2013 par l'armée, pour s'être évadé de prison lors de la révolte de 2011 et avoir planifié des attaques.

L'ancien président, premier à avoir été élu démocratiquement en Egypte, était en fait sous le coup de trois procès. Ce

mardi, le même tribunal l'a condamné à la prison à vie pour "espionnage".

Le 21 mars, il avait écopé de 20 années de prison pour incitation à la violence contre des manifestants en 2012. La peine a été transformée en peine de mort après que le tribunal eut recueilli l'avis, non contraignant, du mufti d'Egypte.

Les verdicts de ces trois premiers procès, sur les cinq qui sont intentés à Mohamed Morsi, ont été prononcés en première instance et sont susceptibles d'appel.

34 personnes condamnées



L'ex président égyptien Morsi

pour espionnage

Dans le procès pour espionnage, le tribunal a en outre confirmé les peines de mort prononcées le 16 mai contre 16 personnes, dont deux hauts dirigeants de la confrérie des Frères musulmans de Mohamed

Morsi: le riche homme d'affaires Khairat al-Chater et Mohamed al-Beltagui.

Seize autres personnes, dont le guide suprême des Frères musulmans Mohamed Badie et l'ex-président du parlement Saad al-Katatni, ont également écopé de la

peine de prison à vie, qui équivaut à 25 années de détention en Egypte. Deux autres ont par ailleurs été condamnés à sept ans de prison. Mohamed Badie a également été condamné à mort dans le procès pour "espionnage".

L'ex-président et ses 34 co-accusés ont été reconnus coupables d'avoir fourni "des rapports de sécurité" à l'Iran et d'espionnage en faveur du Hamas et du Hezbollah "en vue de mener des attaques terroristes dans le pays pour y semer le chaos et renverser l'Etat".

LEXPRESS.fr avec AFP

PUB

GOLD & DIAMOND HOTEL

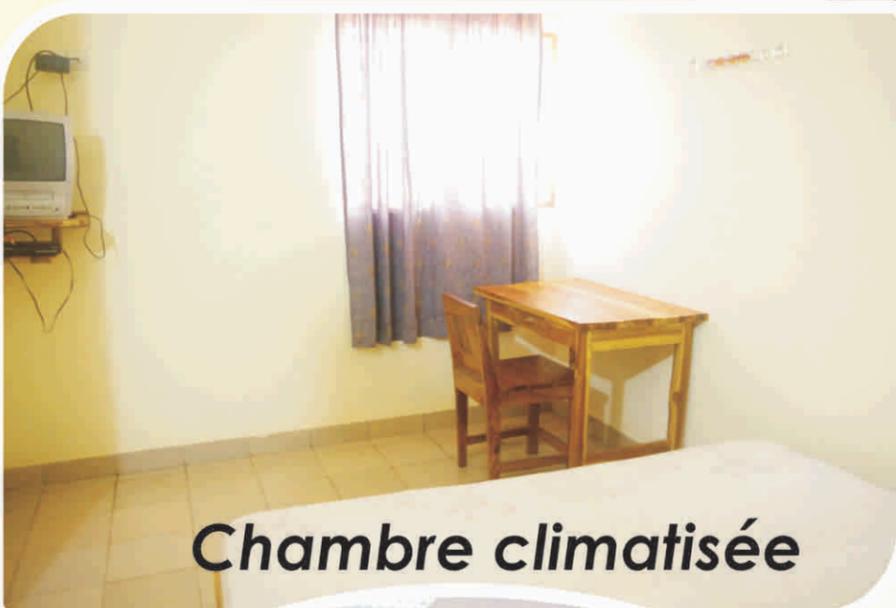
CHAMBRES CLIMATISEES - SALLE DE CONFERENCES
RESTAURANT



La Réception



Le couloir



Chambre climatisée



Chambre climatisée



Salle de conférence



+228 92 56 56 06

+228 97 54 66 66

Ahépe-Akpossa à 12 Km à l'Ouest de Tabligbo

E-mail: golddiamond.ahepeotel@yahoo.fr